Le Sénat

1ère. ANNÉE, No. 44. MANITOBA. MERCREDI 17 AVRIL, 1872.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situés à Winnipeg, à l'étage supérieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" emi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 00

Imprime et publie par J. B. BOURDEAU et Cie. WINNIPEG, MERCREDI 17 AVRIL, 1872. Redige par un Comite de Collaborateurs.

MEADE & KEMP

PEINTRES DE MAISONS, D'ENSEIGNES, ET D'OUVRAGES DE FANTAISIE.

POINTE DOUGLAS, WINNIPEG.

Toutes commandes exécutées avec gout et promptitude.

Attention spéciale donnée au peinturage des voitures légères d'été et d'hiver.

C'est maintenant le moment de faire peinturer vos wagons et buggies si vous voulez que la peinture soit durable.

Imitation, Vernissage et posage de tapisseries exécutés avec goût.

Nous garantissons que nos ouvrages donneront la plus entière satisfaction.

Prix modérés.

Winnipeg, 15 Février, 1872. 2 m.

Preparez vous pour l'hiver.

POÈLES DE CUISINE

Grands et petits avec Fourneaux de toutes variétés.

POÈLES DE SALON

CHEZ

JAMES H. ASHDOWN

AU

MAGASIN DE FERBLANTERIE

FOURNEAUX DE FFRME.

BOUILLOIRES A PEMICAN

Chaudières! Chaudières! Chaudières!

BOUILLOIRES À THÉ,

BOUILLOIRES DE CUIVRE,

Etc., etc., etc.

JAMES H. ASHDOWN.

Avis public.

M. Louis Thibault, de St. Boniface, donne avis à toutes les personnes qui sont endettées envers lui que si elles ne le paient pas d'ici à la fin du mois de mars prochain, il les mettra entre les mains de la justice.

St. Boniface, 31 janvier 1872. j-n-o.

CAROSSERIE DE WINNIPEG.

THOMAS LUSTED.

CAROSSES, buggies, sleighs et cutters fabriqués à l'atelier ci-dessus.

Toutes commandes executees promptement. Réparations faites avec soin.

L'Atelier de M. Lusted se trouve en arrière du moulin à vapeur de M. A. McDermot, à Winnipeg.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. aa

LES Bureaux du Député-Adjudant Général Commandant le District Militaire No. 10 (Manitoba) seront ouvert à Winnipeg, dans les appartements ci-devant occupés par le Département des Travaux Publics, le 1er Novembre.

Heures de Bureau —De 10 a.m. à 4 p.m., tous les jours à l'exception des Dimanches, et le samedi de 10 a. m. à 1 p. m.

Durant les heures ci-dessus le Député Adjudant-Genéral sera heureux de voir toutes les personnes qui ont des rapports avec la Milice de la Province; et toutes communications y relatives, soit pour transmission aux Quartiers-Generaux, ou autres, doivent lui être adressees.

Les Officiers qui ont été gazettés au commandement de Compagnie de Milice Active dans Manitoba sont priés aussitôt qu'ils le pourront, de se rapporter personnellement pour informations et instructions au Député Adjudant-Genéral.

W. OSBORNE SMITH, Lt. Col. D. A. G.
Com. le District Militaire No. 10.

Winnipeg, 30 Octobre, 1871.

Terres de la Puissance DANS MANITOBA.

Les Terres boisées étant réservées par le Gouvernement dans l'interêt general des Colons.—il est defendu à toutes personnes d'y couper du bois. Tous ceux qui enfreindront ce reglement seront traites suivant la loi.

Bureau des Terres de la Puissance,
G. McMICKEN,

Winnipeg, 8 Déc. 1871. A. T. P.

SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR recevra toutes les personnes en visite d'affaires, à l'Hôtel du Gouvernement, Fort Garry, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 11 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.

Les personnes ayant des affaires pressantes seront reçues tous les jours et à toute heure; mais Son Excellence a besoin de certains jours pour l'accomplissement des autres devoirs de sa position, et les visites d'affaires dans ces moments-là le derangent de ces devoirs, et ne peuvent avoir lieu sans inconvénient.

Son Excellence compte sur le bon vouloir de la population pour l'acquiescement à ces arrangements, qui lui permettront d'approprier le temps dont il peut disposer à ce qui sera plus avantageux pour l'interêt public.

HENRI BOUTHILLIER, A. D. C.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 25 Octobre 1871.

AVIS est le présent donné que les soussignés s'adresseront au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir une Charte pour la construction d'un Chemin de Fer depuis la ligne Frontière des Etats-Unis à ou près St. Vincent ou Pembina, jusqu'à Fort Garry—avec pouvoir de le prolonger jusqu'aux Lacs Manitoba et Winnipeg, et aussi avec pouvoir de construire, posseder et faire naviguer des bateaux à vapeur et autres vaisseaux sur les dits Lac; et sur le Lac Winnipegosis et sur la Rivière Saskatchewan—et d'ameliorer la navigation entre les Lacs Manitoba et Winnipogosis ou de construire un Chemin de Fer ou Chemin à lisses entre les dits Lacs et entre le Lac Winnipegosis et la Rivière Saskatchewan, ainsi que le long des rapides de la dite Rivière.

DONALD A. SMITH, M. P.
A. T. GALT, M. P.
DANIEL T BRANCE,
JOHN CARLING, M. P.
GEORGE STEPHEN,
DONALD McINNES,
GEORGE LAIDLAW.

ROYAL ET DUBUC
Avocats et Notaires
DE LA
PROVINCE DE MANITOBA.

MM. Royal et Dubuc informent le public de Manitoba, qu'il tiennent leur bureau d'Avocats dans le haut de la grande maison McDermot, à Winnipeg, ainsi qu'à l'imprimerie du MÉTIS, à St. Boniface, où on peut les voir tous les jours depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à trois heures de l'apres-midi.

MM. Royal et Dubuc se chargent de faire les actes de vente, reviser les titres de propriete, les preparer pour l'enregistrement, etc., etc. Ils donneront également leurs attention à toutes les affaires commerciales, collections, etc., dont on voudra les charger.

MM. Royal et Dubuc suivront les termes des Cours Inférieures et d'Appel dans les divers district de la Province.

St. Boniface, 27 Mai, 1871.

Succession Fisher.

TOUTES les personnes endettées envers la succession de feu M. Henry Fisher sont averties de payer au plus tôt entre les mains des Executeurs testamentaires.

St. Boniface, 11 Mars 1872.

Dr. L. A. Paré.

Diplômé de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de la Faculté Victoria.

A L'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver à la Rivière-Rouge et qu'il est prêt a donner ses soins a toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jusqu'à ce qu'il ait un bureau permanent, s'adresser au magasin de M. F. Gingras, maison ou demeure le Consul Americain.

Winnipeg, 14 juillet, 1871. jno.

MEDECIN VÉTÉRINAIRE ET *MARÉCHAL.*

M. W. F. ALLOWAY prend la liberté d'annoncer au public de Manitaba qu'il a commence à exercer l'art de Marechal ou de Medecin Veterinaire. Il reçoit les visiteis à sa Pharmacie, au-dessus du Bureau de Poste.

Winnipeg, 26 Déc., 1871. la.

OUVRAGES DE FORGE

DE

PREMIÈRE QUALITÉ ET A MEILLEUR MARCHÉ.

Le soussigné remercie la population de Winnipeg et des environs pour le patronage liberal qu'il en a obtenu, et prend la liberte de l'informer qu'il a

TRANSPORTE SA BOUTIQUE

vis-à-vis le Magasin de farine et d'aliments de MM. Chisholm et Babar, où il est prêt à remplir avec soin et promptitnde tous les ordres qu'on lui confiera.

Tous ouvrages faits à ordre.

Soin particulier donné au ferrage des chevaux.

M. DAVIS.

26 Décembre 1871. la.

MM. Wilson et Hyman.

PRENNENT la liberté d'avertir la population française de Manitoba, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet d'habillements faits, de bottes et souliers, de chemises blanches et en flanelle, de poches à grain et a farine, de bas en coton et en laine.

Ferronneries,
Vaisselle,
Fleur,
Toutes espèces de cuirs.

Et une gra de variété d'articles qu'il serait trop long d'enumerer, et qu'on peut acheter à meilleur marche qu'ailleurs.

Rappelez vous la première porte au Sud de la Pharmacie bâtie en brque.

WILSON ET HYMAN.

Winnipeg, 4 Mars, 1872. aa-c. 1 p.m.

Nouvelles Marchandises

REÇUES PAR LE

Vapeur Selkirk.

J. G. Söndermann

MARCHAND TAILLEUR,

DE

WINNIPEG, MANITOBA.

ANNONCE au public de la Rivière-Rouge qu'il a reçu par le dernier vapeur SELKIRK, un assortiment choisi de marchandises françaises, anglaises et américaines, à savoir:

Drap noir double largeur, Doeskins noirs, Casimires de fantaisie, Tweeds unis, Drill uni et de couleur, patrons de gilet de Marseilles et casimir, fournitures de trailleur.

Bonne coupe et bon marchés garantis.

AGENT POUR LES

Fameuses machines à coudre de Singer.

RÉFÉRENCES:

Mmes. J. H. McTavish, Donaldson, E. L. Barber, Mrs. R. Tait.

Aiguilles, soie, coton, fil, et huile pour machines à coudre.

Winnipeg, 19 Juin, 1871 1-aa

HOTEL DAVIS, WINNIPEG.

M. Davis a constamment en vente LES VINS ET LIQUEURS LES PLUS CHOISIS ET DE TOUTES SORTES qu'il debite à

MEILLEUR MARCHÉ

Que n'importe où dans Winnipeg.

N. B.—Son assortiment en magasin est considerable.

R. A. DAVIS,
Proprietaire,

23 Juin, 1871.—1-a.

MEDICAL HALL.

NOUS attirons respectueusement l'attention du public sur notre nouvelle importation de MARCHANDISES DE GOUT qui vient d'arriver. Elles sont d'une classe supérieure à tout ce qui a ete jusqu'aujourd'hui importé en ce pays, et ne peuvent etre surpassées pour la variete et la qualité. Les ayant achetees dans les premiers etablissements, on peut garantir qu'elles donneront satisfaction.

Dans notre assortiment considérable se trouvent les articles suivants:—

Huile à cheveux,
Brosses à cheveux,
Brosses à dents,
Brosses à ongle,
Savonnettes,
Brosses à chaussures,
Epingles à cheveux,
Fards,
Savon à détacher,
Pinceaux de poil de chameau,
Pommade,
Peignes de toilette,
Boites à poudre de toilette,
Restaurateurs de chevelure,
Teintures pour cheveux,
Miroirs,
Savon Windsor,
Huile,
Teintures liquides,
Colle de charpentier,
Medecines brevetees,
etc., etc., etc.

Ainsi qu'un assortiment consirable

D'EPICERIES,

Comprenant THÉ, SUCRE, CAFÉ, EPICES, FRUITS CONSERVÉS, SALADES, HARENGS DE MER, MORUE, HOMARDS CONSERVÉS, et tout ce qui est en rapport avec ce genre de commerce. Vendu aux plus bas prix possible pour argent comptant ou des produits de la campagne.

Les commandes de la ville ou de la campagne seront promptement exécutées.

JAMES STEWART ET CIE.

Winnipeg, 27 Mai 1871. jno.

M. Charles Cotte.

LE public est averti de ne rien payer pour le compte du *Metis* à M. Charles Cotte, ci-devant employé comme Collecteur à notre bureau.

Toute personne qui paiera quelque argent pour le *Metis* à M. C. Cotte sera exposée à payer deux fois.

St. Boniface, 3 Mars, 1872.

ASSOCIATION AGRICOLE PROVINCIALE.

Une ASSEMBLEE de tous ceux qui désirent contribuer à la formation d'une

ASSOCIATION AGRICOLE

POUR LA PROVINCE,

Est convoquée pour LUNDI, le 3 JUIN, et era nue da s

LA GRANDE SALLE DE L'OPERA,

à WINNIPEG, à deux heures de l'après midi.

Toute personne qui désirera prendre part aux déliberations, devra préalablement se faire admettre, membre de l'Association.

Souscription annuelle $2.50.

On peut s'inserire au bureau du soussigne à Winnipeg.

JAMES STEWART,
Secretaire *pro. tem.*

9f.

BUREAU DES TERRES DU CANADA.

AVIS.

LE soussigné donne avis au Public qu'il a été nommé AGENT DES TERRES DE LA PUISSANCE pour Manitoba, et qu'il en commencera les fonctions aussitôt que ses bureaux seront installés.

Il désire en même temps faire comprendre à la population dans l'accomplissement de ses devoirs, il remplira en autant qu'il en est chargé les conditions, obligatoires et clauses de l'Acte de Manitoba au sujet des terres publiques, dans leur esprit et dans leurs lettre, que justice impartiale sera rendue à tous.

G. McMICKEN,
Agent des Terres de la Puissance du Canada.

Winnipeg, 26 Octobre 1871. j-n-o.

AVIS.

LE Soussigné à le plaisir d'annoncer au public qu'il a le MEILLEUR MOULIN A FARINE de Manitoba en pleine opération, et pouvant moudre

450 minots de blé par 24 heures.

Habitants, vous trouverez votre profit à venir voir: vous aurez la MEILLEURE et la plus BELLE FARINE que jamais moulin vous ait donnée pour unegale quantité de blé. Pourquoi? Parceque la machine est No. 1. Elle coûte cher, et est par conséquent le meilleur moulin qui ait jamais été importé dans le pays.

JOSEPH LEMAY,

St. Norbert, 4 Nov., 1871.

W. Drever et Cie.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.

HARDES, ET EPICERIES.

Ventes à bon marché pour de l'argent comptant.

aa. Winnipeg 23 Juin 1871.

Avis

Est par le présent donné que demande sera faite par les soussignés à la prochain session du Parlement du Canada d'un Acte incorporant une Compagnie pour la construction d'un chemin de fer à voie de trois pieds et demi de large ou de telle autre jauge qui sera déterminée, depuis le Lac Superieur à Prince Arthur's Landing jusqu'au Fort Garry,—avec pouvoir de construire ce chemin soit sans interruption soit pour relier ensemble les cours d'eaux navigable sur ce parcours, et de construire, posséder et exploiter des bateau à vapeur et autres sur tels cours—et avec tous les autres pouvoirs nécessaires.

(Signé,) D. A. SMITH,
A. T. GALT,
DAVID TORRANCE,
GEO. STEPHEN,
D. McINNES,
JOHN CARLING.

Fort Garry, 2 février, 1872. j-n-o

Compagnie d'Assurance DE MANITOBA.

AVIS est par le présent donné que demande sera faite par les soussignés à la prochaine Session du Parlement de la Puissance pour un Acte d'incorporation d'une Compagnie sous le nom de "Compagnie d'Assurance de Manitoba."

(Signé), DONALD A. SMTIH,
JAMES McKAY.

Fort Garry, 1er fevrer, 1372. j-n-o.

LE METIS.
MERCREDI, 17 AVRIL, 1872.

Une remarque.

Un de nos confrères de Québec, dans un article sur le ministère de Manitoba, fait un éloge parfaitement senti et bien mérité de l'Hon. M. Royal. Nous le remercions cordialement de sa judicieuse appréciation de notre Secrétaire Provincial. Mais notre excellent confrère nous permettra de lui fairé observer que son article contient quelques remarques indirectes ressemblant à des insinuations, qui ne sont nullement justifiées par les faits. En parlant de la promotion de l'Hon. M. Royal, il fait certain rapprochement, mentionne certains évènements qui auraient *coïncidé*, là où très-certainement il n'y a pas eu la moindre coïncidence A un autre endroit, il parle d'une main invisible ayant fait surgir, etc.; nous pouvons assurer notre confrère que ceci n'est nullement fondé, malgré les renseignements contraires qu'on ait pu lui donner. Nous sommes persuadé qu'il n'y a eu aucun mauvais vouloir de la part de notre confrère, et nous aurions préféré ne pas relever ses remarques; mais elles peuvent avoir ici des conséquences vraiment déplorables, et nuire sérieusement à une cause à laquelle notre confrère ne doit indubitablement pas être hostile. Déjà il a pu voir dans quel sens le *Witness* de Montréal a interprété son article. Nous ne prétendons pas taire ces choses comme des vérités qui ne sont pas bonnes à dire, mais parce qu'elles n'ont aucun fondement quelconque. Et nous pouvons affirmer, sans être taxé de prétention, que nous sommes mieux renseigné sur ces faits-là, qui que ce soit en Canada.

Societe agricole du Comte Provencher.

Une assemblée publique des habitants du comté Provencher a eu lieu à St. Norbert, le 4 avril courant, pour la formation d'une société agricole pour ce comté. Un bon nombre de personnes se sont immédiatement fait inscrire comme membres de la dite société et une somme assez ronde a été souscrite le même jour.

Le 8 courant une nouvelle assemblée a eu lieu pour l'élection des directeurs. Furent élus directeurs de la dite société · André Nault, écr., pour St. Vital; Joseph Lemay, écr., M. P. P., pour St. Norbert Nord; Jean-Baptiste Tourond, écr., pour St. Norbert Sud; Alexandre Morin, écr., pour Ste. Agathe; Charles Nolin, écr., pour Ste. Anne de la Pointe de Chênes.

M. Joseph Lemay, représentant de St. Norbert, fut ensuite élu Président de la dite association.

Societe agricole du Comte Marquette.

Cette Société a été organisée à une assemblée tenue au Portage La Prairie, le 20 mars dernier.

Furent élus directeurs: W. Lynch, écr., pour le Lac Manitoba; Kenneth McKenzie, écr., pour le Portage; Jas. Whymster, écr., pour High Bluff; David Taylor, écr., pour Poplar Point; Félix Chénier, écr., pour la Baie St. Paul; Charles Baron, écr., pour St. François-Xavier Ouest; Pascal Breland, écr., pour St. François-Xavier Est.

Un comité de régie fut ensuite formé et composé d'un certain nombre d'électeurs pris dans les différentes localités. On ouvrit aussi une liste de souscription qui se couvrit de plusieurs signatures.

Le jour d'Action de Grace.

Lundi dernier était observé, par toute la Province, comme un jour d'action de grâce, pour remercier Dieu d'avoir rendu la santé au Prince de Galles. On sait que le sort politique des Colonies anglaises est intimement lié à celui de la mère Patrie, et toute commotion qui se ferait sentir au cœur de l'Empire Britannique, devrait avoir du retentissement jusque dans les Provinces anglaises les plus reculées. On sait aussi que l'élément révolutionnaire fait des progrès en Angleterre. Les communeux, les internationaux, les féniens sont à l'œuvre et n'attendent qu'une occasion pour proclamer leurs principes incendiaires, et plonger la société dans un affreux cataclysme. La mort de l'Héritier Présomptif de la Couronne aurait pu leur fournir cette occasion. Dieu, qui tient dans ses mains la destinée des peuples comme celle des individus, a jugé à propos de rendre la santé au Prince, et il nous est permis de croire qu'il a voulu par là nous épargner les désastres d'une révolution. Rien donc de plus naturel que de remercier la Providence de cet acte qui nous affecte à un si haut dégré. Et c'est là le point de vue sous lequel nous envisageons la chose.

La fête a été observée d'une manière qui dit beaucoup en faveur de la loyauté de notre population. Les magasins et les boutiques de la ville et du Fort étaient fermés, et les ouvriers chômaient. A St. Boniface, il y eut le matin grande messe célébrée pontificalement par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de St. Boniface. Dans l'après-midi, bénédiction solennelle du St. Sacrement à Notre-Dame de Winnipeg. Le soir, grande illumination. St. Boniface mérite une mention spéciale. L'Archevêché, le Collége, le Couvent et le Pensionnat, avec leurs nombreuses croisées remplies de lumières, et dessinant en jets de feu, sur le fond sombre de l'horizon, leurs formes régulières, présentaient un coup d'œil des plus magnifiques. La scène commença à huit heures et demie, et fut ouverte par une salve de 21 coups de notre artillerie locale improvisée, sous la direction de notre excellent artilleur, M. Victor Mager.

Pendant tout le temps que dura l'illumination, plusieurs morceaux de musique instrumentale, furent habilement exécutés par les élèves du Collége, dont les joyeuses fanfares étaient répetées par les échos environnants.

Plusieurs édifices de Winnipeg étaient aussi illuminés, entre-autres la maison de M. Bannatyne, les bureaux du gouvernement local, la Station de Police, l'Académie, les magasins du Dr. Schultz et de M. Boyd, et plusieurs autres que nous n'étions pas à portée de distinguer. Tous ces jets de lumière se mêlant à un immense feu de joie en face de l'Hôtel Davis, faisaient un effet splendide.

Le Fort Garry n'est pas non plus resté en arrière. Le magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson jétait un éclat étincelant et superbe.

Nous n'avons qu'à féliciter notre population du zèle déployé en cette circonstance et de cette manifestation de loyauté vraiment significative.

Statistiques Criminelles.

Nous empruntons au *Manitoban* le rélevé suivant des personnes amenées devant la Cour de Police, à Winnipeg, pendant les sept derniers mois. Il parait que durant cette période, 182 inculpés ont comparu devant les magistrats; ce qui fait une augmentation proportionnelle de 50 pour cent sur le nombre d'individus arrêtés pendant une période semblable dans les mois précédents. Sur ces 182 prévenus, il n'y a pas une seule femme. C'est un magnifique certificat de moralité en faveur des femmes du pays. Dix-sept sauvages figurent sur la liste des délinquants, la plupart pour ivresse et désordre dans les rues. Les autres 165 se répartissent comme suit: 36 d'origine française, et 129 d'origine anglaise. Pour les offenses, on compte 101 cas d'ivresse désordonnée, 33 cas de larcin, et 15 cas d'assaut. On trouve parmi les autres crimes des cas de trahison, de vol, de vente de boisson aux Indiens, etc. Ces différents chiffres prêtent à beaucoup de réflexions.

— L'âme humaine est un livre intéressant à étudier. Mais le plus souvent on en effeuille rapidement les différentes pages sans les lire et surtout sans les méditer. Tel qui croit lire couramment les feuillets d'autrui peut à peine épeler les siens propres

Temperature.

Nous avons eu, depuis notre dernier numero, un joli échantillon des variations de la température. Lorsque nous mettions sous presse, il faisait beau, et nous croyions tenir le printemps. Mais nous fûmes ensuite assaillis par une des plus fortes tempêtes de neige que nous ayons eues cette année. Elle commença jeudi, 11 courant, vers midi, et continua, pendant 36 heures, sans interruption, avec une violence extrême. Il est tombé une immense quantité de neige, et comme il ventait très fort, des bancs de 5 ou 6 pieds d'épaisseur se rencontraient à chaque pas. Samedi, le soleil est reparu; mais il faisait encore passablement froid, et il n'y eut qu'un dégel médiocre. Le beau temps continue, mais la neige ne fond pas très rapidement. Cette tempête aura pour conséquence de retarder le printemps et de nous amener un surcroit d'eau.

Les Canadiens dans le Minnesota.

Un de nos compatriotes, M. Z. Demeules, membre de la législature locale du Minnesota, a fourni au *Courrier de l'Illinois* les renseignements suivants:

"Dans Osseo, nous écrit ce compatriote, il y a un grand nombre de Canadiens, tous avides de connaissances. Je suis heureux de vous dire que les Canadiens d'Osséo sont tous propriétaires de terres très-fertiles. De plus, par leur bonne conduite, morale, patriotique et religieuse, ils maintiennent et rehaussent le nom canadien-français. Sous le rapport religieux, ils ont fait de grands progrès; ils ont une belle église, un presbytère, et de plus un prêtre très-zélé; quoique jeune, il est pour les Canadiens un bon père, et leur est très dévoué. Lui aussi, comme les Canadiens Français, a pris le chemin de l'exil! Son nom est le Rev. M. Lechner............ Ils sont patriotes parce qu'ils m'ont tous donné leurs suffrages.

Nous sommes trois canadiens à la chambre; c'est ce qui vous prouve que les Canadiens du Minnesota ne sont pas en arrière du siècle.

"Nous avons plusieurs sociétés de secours mutuels dans le Minnesota, elles ont produit beaucoup de bien dans l'État et en dehors. Depuis leur organisation, les Canadiens maintiennent à sa hauteur le prestige, l'honneur de leur nationalité. Avant la formation de ces sociétés, ils étaient dans une indifférence complète, dans une apathie qu'il était presqu'impossible d'expliquer.

Aujourd'hui, les Canadiens sont glorieux de leur nationalité. Nous pouvons à juste titre attribuer tout ce progrès à nos compatriotes de St. Paul, qui ont pris l'initiative de fonder de telles sociétés, et de les propager parmi leurs compatriotes de la campagne.

"La population canadienne-française du Minnesota est de 20 mille.

Courage de tous les jours.

1o. Ayez le courage de payer vos dettes, lorsque vous aurez de l'argent dans votre poche.

2o. Ayez le courage de vous passer de ce dont vous n'avez pas besoin, quelleque soit la convoitise de vos yeux.

3o. Ayez le courage de dire votre façon de penser lorsque cela est nécessaire, et de retenir votre langue lorsque la prudence l'exige.

4o. Ayez le courage, et n'ayez pas honte d'adresser la parole à un ami pauvre, quand même vous êtes en la compagnie d'une personne riche et bien habillée.

5o. Ayez le courage de faire voir que vous respectez l'honnêteté sous quelque façon qu'elle se présente, et que vous méprisez la duplicité de cœur chez n'importe qui.

6o. Ayez le courage de porter vos vieux habits jusqu'à ce que vous ayez les moyens d'en acheter d'autres.

7o. Ayez le courage de pratiquer votre religion, même au risque de vous rendre ridicule auprès des esprits forts, gens qui la plupart du temps n'ont pas le sens commun.

8o. Ayez le courage de préférer le confort et vos aises aux exigences tyranniques de la mode.

9o. Enfin, ayez le courage de faire votre testament et de le faire suivant les régles de la justice.

Nouvelles de Rome.

On écrit de Rome, le 2 mars:

La cour d'appel a rendu son jugement dans l'affaire du couvent du Sacré-Cœur et du Collége anglais. Ce jugement décide que les colleges étrangers ne sont pas des corps moraux et sont soumis aux lois italiennes.

La diplomatie se montre impressionnée de cette décision, qui aura, en outre, pour effet de faciliter au Parlement l'abolition des corporations romaines. L'avocat défendeur a dit que désormais les nations devraient écrire sur les frontières italiennes: *Heu! Fuge crudeles terras, fuge littus avarum.* A quoi l'avocat du gouvernement répond que la loi sera égale pour tous, c'est-à-dire qu'elle sera pour tous également oppressive.

Le roi a signé un décret autorisant la municipalité à exproprier le quartier Esquilin.

Le prince Jérôme Napoléon est arrivé.

S. E. le Nonce du Saint Siége est parti le 6 pour Rome. Ce voyage, auquel on voudra, sans doute, donner un caractère politique, a pour cause une grave maladie du prince Chigi, frère du nonce. Son Eminence a fait la veille une visite à M. Thiers pour le prevenir de son voyage et lui en dire la raison.

L'*Univers* reçoit de Rome la dépêche suivante:

Dans une audience du 3 mars, le Pape a blâmé la conduite des gouvernements, presque tous occupés à combattre l'Eglise; il a hautement revendiqué le droit de leur parler ainsi: et dit: "Je veux que les gouvernements sachent que je parle pour leur bien."

Le chapitre de Saluces a demandé l'exéquatur à l'insu de l'evêque; le chapitre sera réprimandé.

La *Voce de la Verità* déclare inexactes les dépêches du *Monde* du 28 annonçant que les gouvernements français et autrichien venaient d'offrir récemment un asile au Saint Père.

Le prince Napoléon échange des visites avec le Quirinal.

Le prince Frédéric-Charles est parti. Invité de monter à la coupole de Saint Pierre pour y jouir de la vue merveilleuse de Rome, il a décliné l'offre; mais il a inspecté les positions de la ville des hauteurs du mont Marius.

Un arrêté du ministre des cultes autrichien déclare de nulle valeur les actes religieux des *vieux* catholiques et les sacrements donnés par leurs prêtres.

Les bruits relatifs à des projets de depart du Pape pour Malte et à une convocation du Concile en Autriche sont absolument faux.

Nous lisons dans une lettre de Rome à l'*Univers* en date du 1 mars:

"Victor-Emmanuel est à Capedimonte, villa du roi François, près de Naples. Sa femme, Rosine, comtesse de Mirafiori, et Mme Spinola, sa fille, veuve de son aide de camp, sont toutes deux sérieusement malades.

Frédéric-Charles va quitter Rome et se rendre à Naples, de là en Egypte, dit-on. Il prend au sérieux la vie de touriste et visite les musées, les galeries, les monuments et les environs de Rome

Il est question d'un grand meeting *religieux* (?) qui aura lieu lundi soir à 7 heures, dans la salle du théâtre Argentina, et qui aura pour objet la diffusion de la Bible en *général* et en particulier en Italie. Un amiral Tishborne présidera. Le pauvre P. *Hyacinthe*, Gavazzi et autres *ejusdem farinæ* y parleront.

Les scandales se succèdent.

Le Saint Père a bien voulu accorder une audience au prince Frédéric Charles.

En sortant du Vatican, ce dernier ne pouvait contenir son admiration. Il disait à haute voix: "Quel vieillard! quelle fraîcheur d'idées? c'est à peine concevable!"

Varietes.

— Un avocat demanda à son client s'il avait demandé son compte au défendeur. Oui, répondit le client mais il m'a répondu: allez au Diable, et je suis venu vous trouver.

— Il y a une nuance entre la colère de la femme et celle de l'homme: l'homme en colère s'arrache les cheveux; la femme préfère arracher ceux de son mari.

— Ma chère, disait une vieille tante à sa nièce, je préfèrerais me précipiter dans la chute du Niagara plutôt que de me marier. Moi aussi, répondit la nièce, si j'étais sûre d'y trouver un mari.

— "L'Abeille" de la Nouvelle Orléans rapporte qu'un M. Erben, de cette ville, a inventé une machine qui parle distinctement et avec le son de la voix humaine. Il y a ving-cinq ans qu'il travaille à la perfectionner. Elle se met en mouvement au moyen d'un clavier.

— Une ménagère voulant arracher son cher homme de ses habitudes d'ivrognerie, alla le trouver comme dernière ressource dans le cabaret même où il dépensait une partie de son salaire, et elle le conjura par amour pour son avenir, pour ses enfants, pour elle-même. Rien n'y fit; enfin elle lui montra un cruchon de wiskey; immédiatement il la suivit.

— Deux paysans sont en arrêt devant la vitrine d'un chapelier du boulevard Bonne Nouvelle. Ils contemplent avec extase une invention nouvellement brevetée, un chapeau au fond duquel figure une petite glace ronde.

PREMIER PAYSAN.— Pourquoi donc qu'on a mis ce miroir au fond de ce chapeau?

DEUXIÈME PAYSAN.— Es-tu bête! Mais c'est pour que celui qui achète le chapeau voie comment il lui va, parbleu!

— On télégraphie de Poughkeepsie, qu'il vient d'avoir lieu, dans cette ville, un fait surprenant. Voici comment est conçu ce télégramme: Lundi soir, à Hall's Corners, dans le comté de Westchester, on a trouvé le corps d'un homme, recouvert de givre et paraissant gelé à mort. On transporta ce corps à Tarryton, et le Coroner de Hastings a tenu une enquête et a rendu un verdict suivant les apparences. Le corps fut déposé dans un cercueil et on le conduisit au cimetière Hallow. Au moment de descendre la tombe dans la fosse, un bruit léger se fit entendre, mais assez fort pour attirer l'attention des assistants qui virent bientôt que celui qu'ils avaient cru mort était bien vivant.

La dépêche ajoute que "le prétendu cadavre" est assis devant un bon feu à la gare de Tarryton, et "qu'il réfléchit sur la vanité des choses humaines." Son nom est inconnu.

RIPOSTE.— M. de Villemessant, dans ses *Mémoires*, cite une jolie riposte qu'Alexandre Dumas père lança en pleine poitrine au général de X.

Entre le poire et le fromage, chez un opulent banquier, on discutait l'existence de Dieu.

— Ah ça: messieurs, dit le général, comment à notre époque s'occupe-t-on encore de pareilles vétilles? Quant à moi, je ne me figure pas du tout cet être mystérieux qu'on appelle le bon Dieu.

— Général, répliqua Alexandre Dumas, j'ai chez moi deux chiens de chasse, deux singes et un perroquet, qui sont absolument du même avis que vous.

UNE BONNE EPOUSE EST LE PARADIS SUR LA TERRE.— Nous lisons dans le *Catholic Sentinel* de Portland, Oregon:

Nul homme n'a rencontré la prospérité dans le monde sans la coopération de son épouse. Si elle joint ses efforts à ceux de son époux, ou que par ses sourires encourageants elle le récompense de ses fatigues, avec quelle confiance ne se rendra-t-il pas à son commerce ou à sa ferme, ne parcourera-t-il pas le pays, ne traversera-t-il pas les mers, ne bravera-t-il pas les difficultés, ne s'exposera-t-il pas au danger, s'il sait qu'il ne dépense pas ses forces en vain, mais que le bonheur du toit sera la récompense de ses travaux. La sollicitude et la déception entre dans l'histoire de la vie de tout homme, et il n'est qu'à demi pourvu pour le

voyage celui qui ne trouve d'ami que pour les jours heureux, tandis que pour ses mois d'épreuves et de malheurs il ne ménage la sympathie de personne.

VIVANT DANS UN CERCUEIL.—Un fait horrible vient de se passer à Belgioso, dans la Province de Pavie. Un individu fut atteint de la variole; pour le calmer, le médecin lui administra un narcotique qui plongea le malade dans un sommeil profond Ce sommeil se prolongea tellement qu'il finit par devenir lethargique, avec tous les signes d'une mort apparente. Les parents crurent le malade mort et coururent chez le médecin lui donner la nouvelle du décès. Le medecin, sans prendre la peine d'aller verifier, delivra sur le champ le certificat de l'inhumation. Les parents envoyèrent en grande hâte chercher les croque-morts et le préfet. Le cadavre était dejà dans la bière; le fossoyeur clouait le convercle quand, au dernier coup de marteau, sort tout à coup une voix du cercueil: *Picchée tropp fort!* (Vous frappez trop fort.) Les assistants épouvantes, prennent la fuite. Mais d'autres personnes plus courageuses viennent aussitôt ouvrir la caisse et en retirent le soi-disant mort, qui se trouvent maintenant en voie de guérison. Le préfet a commencé une poursuite contre le medecin qui avait autorisé l'inhumation avec une si coupable légèreté.

LES GRANDES NOIRCEURS.—A présent que la peur de la *grande noirceur* est disparue, il est peut-être bon de rappeler que nous en avons dejà eu, des noirceurs. C'etait le 8 Novembre 1819. D'épais nuages enveloppaient l'atmosphère; il faisait un calme plat; l'orage etait imminent. Soudain, les nuages s'ouvrent, et il tombent une pluie torrentielle qui laisse sur le sol une matière semblable à la suie. Dans la matinee, le ciel se teignait parfois de couleur verdâtres, le soleil perçant d'instant en instant son enveloppe, brillait d'un éclat inaccoutumé.

Le lendemain, d'epaisses et ténébreuses vapeurs couvraient la terre. Au lever du soleil, les nuages apparurent sous diverses couleurs; les unes verdâtres, les autres semblaient avoir emprunte leur couleur au goudron. Le soleil lui-même revêtait tour à tour la couleur orange ou celle du rouge sang. Vers midi, les ténèbres étaient si grandes que l'on dut allumer des chandelles au palais de justice, dans les banques et dans tous les offices publics. Ce fut un jour affreux: sur les trois heures de l'après midi, un épouvantable ouragan éclata: les ténèbres augmentèrent, la foudre tomba sur le clocher de l'église paroissiale et y mit le feu. Le monde était fou de terreur; les animaux poussaient des cris lamentables; les chiens surtout faisaient entendre de sinistre hurlements. Le soir vint, plus affreux encore que le jour.

Même phénomène avait été remarque en Canada, en 1781, à Québec, le 16 Octobre, 1785, et le 3 Juillet 1814.

NOUVELLES LOCALES

— Une diligence est arrivée dimanche dernier et une autre hier, mais sans malle du Canada.

— Nous n'avons eu qu'une malle la semaine dernière, Jeudi. Il est probable que cette semaine, nous ne serons pas plus heureux.

— Durant la tempête de la semaine dernière, les fils télégraphiques se sont brisés et depuis ce temps nous sommes privés de nos dépêches.

— Notre ville s'est donnée le luxe d'un cocher. C'est certainement une grande amélioration, mais il faut s'en servir pour en *connaitre le prix.*

— Les rivières seront libres prochainement, et on ne voit encore rien remuer pour la traverse. Le Ministre des Travaux Publics veut il nous ménager une surprise?

— Le Révérend M. Proulx, du Lac Manitoba, est allé donner une mission à la Pointe-à-Grouette et à la Rivière-aux-Gratias. Il y est rendu depuis environ trois semaines.

— Parmi les personnes arrivées à Winnipeg la semaine dernière, se trouvait Mr. Paré de Lachine, près Montréal. M. Paré est le frère de M. le Dr. Paré de cette ville. Nous croyons que son intention est de se livrer à l'arpentage. Succès!

— La navigation va prendre beaucoup d'extension cet été. Nous aurons, paraît-il, des bateaux sur le bas de la Rivière Rouge et sur la rivière Assiniboine; d'un côté pour aller au Fort de Pierre, et de l'autre jusqu'au Portage la Prairie.

— La maison de dépôt construite sous la direction de M. Snow pour le Gouvernement Federal, va être transportée sur la propriété de Chs. Nolin, Ecr., à Ste. Anne de la Pointe de Chêne. La Cie. de la Baie d'Hudson a ordonné la construction d'un grand magasin près de ce dépôt.

— On a décidé la construction d'un hôtel de 300 pieds de long, à trois étages, à Winnipeg. Le local choisi est sur les lots que la Compagnie de la Baie d'Hudson se propose de concéder entre le Fort et la ville. C'est aussi sur ces lots que le Gouvernement Canadien se propose de construire ses edifices publics.

— Il est question de creuser un canal pour faire communiquer la rivière de la Pointe de chêne avec la rivière La Seine. Cette entreprise aurait le double avantage de faire disparaitre les marais causés par le deversement des eaux de la Rivière de la Pointe de Chêne, et celui d'augmenter le volume d'eau de la rivière La Seine.

— L'Hon. M. McKay, Surintendant du chemin du Lac des Bois, a reçu instruction de *continuer les travaux.* Cette année, toute cette partie du chemin qui se trouve entre St. Boniface et Ste. Anne de la Pointe de Chêne sera terminée. De plus il sera fait un embranchement d'environ 13 milles de long à une douzaine de milles en deçà du Lac des Bois, pour réunir le chemin actuel avec le Lac Plat.

Nouvelles Canadiennes.

— Vu l'abondance de neige dans les bois, on presume qu'il se fera, cette année, en Canada une grande quantite de sucre d'érable.

— M. Reekie, de Montréal, vient d'apprendre que sa part d'interêt dans certains chemins de fer de l'Amérique du Sud s'élevait à la jolie somme de $800,000.

— La plupart des lignes de chemin de fer dans Ontario, Quebec, et les Provinces Maritimes, ont été interrompues par la neige, dans les dernières semaines de Mars.

— D'après le *Constitutionnel*, il y a eu tout l'hiver environ 3,000 hommes employés dans les chantiers du Saint-Maurice. On pense que la quantité de billots livres au commerce sera aussi considerable que les années précedentes.

— Les journalistes de Montréal ont formé une association afin de se communiquer leurs idées sur les questions du jour et de tâcher de faire disparaitre, sans doute, l'aigreur qu'on remarque dans leur polemique.

— Le 10 Mars, dans la chapelle du Collège St. Joseph d'Ottawa, Sa G. Mgr Guigues a conferé l'ordre du diaconat à M. Emile Dugast, de la congrégation des Oblats. M. Emile Dugast est le frère du Révérend M. Dugast, Curé de St. Boniface.

— A Toronto, un jeune homme du nom de Thomas Johnson, convaincu d'avoir commis un assaut indécent sur une femme nommee Smith, a ete condamné à subir un emprisonnement de 1 mois, et à recevoir 25 coups de fouets. Il a subi ces jours derniers la punition corporelle.

— Le charbon se vend à Montréal $16 la tonne, en ce moment, et on s'attend encore à une hausse à ce prix, si le temps froid continue.

Le bois, dans les cours, se vend $12 la corde, et celui que les cultivateurs amènent sur le marché se vend $6 le voyage.

— Il existe dans la paroisse de St. Norbert, comte de Berthier, une famille du nom de Bourret, composée de cinq garçons et de six filles, dont le plus jeune est âgé de 56 ans. Tous les onze sont issues du même père et de la même mère et vivent ensemble sous le toit paternel, à l'ombre duquel ils cultivent religieusement les fleurs du célibat.

— Le feu à détruit, à Stanfold, la maison et le magasin de M. George Wiseman ainsi que la maison de M. Joseph Massicotte. On n'a pu rien sauver des effets de ménage et des marchandises. Mme. Wiseman et ses deux enfants ont péri dans les flammes. M. Wiseman, qui est employe sur le Grand Tronc, était alors absent.

— Trois individus, nommés respectivement Brown, McFarlane et Caldwell, se sont rencontrés dans une petite auberge de la rue Tecumseth, Toronto, et en sont venus à une querelle au sujet d'une course de chevaux. Ils en vinrent aux mains et Brown reçut de tels coups de pied de la part de ses deux assaillants qu'il en mourut peu d'instants après. McFarlane et Caldwell ont été arrêtés tous deux.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

(*Par voie télégraphique.*)

ANGLETERRE.

Le prince Murat, qui se rendait d'Angleterre en France, a été arrêté à Calais et sommé de se rembarquer immediatement.

A la Chambre des Lords, le Comte Derby, suivant l'avis donné, a posé son interpellation au gouvernement sur la conduite qu'on se propose de tenir, pour l'execution du traité de Washington.

Il espère que le ministre des affaires etrangères pourra donner l'assurance, que le gouvernement de Sa Majesté maintiendra *la position* prise au débat de la session, et refusera d'admettre les réclamations pour dommages indirects, presentées par le cabinet américain, devant la convention de Genève.

Il donne avis au gouvernement que cette doctrine, qui a déjà tant sacrifie pour la paix, est dangereuse et a eu les plus fâcheux résultats.

Il demande ensuite si la Grande Bretagne consentira à paraître devant le conseil de Genève, sous les circonstances actuelles.

Le Comte de Granville répond que Gladstone et lui même ont dejà répondu à ces différentes questions et que rien ne saurait être dit de plus pour le moment, une publicité complete des documents étant impossible.

Le Comte Malmesbury proteste contre le silence prolongé du Parlement sur cette question. Si le traité de Washington avait été discuté l'année dernière, les difficultés présentes auraient été évitées.

Lord Westbury condamne hautement la conduite du cabinet américain. Il avait été formellement promis que les réclamations indirectes ne seraient pas présentées et il serait contraire à l'honneur et à la dignité de l'Angleterre de les admettre.

FRANCE.

Sa Majesté la Reine Victoria est passée à Paris, en route pour l'Allemagne.

Les nouveaux impôts établis en France ont produit dans les derniers mois une somme de 500 millions de francs et donnent sur les depenses un excédant de 30 millions. Le gouvernement paraît disposé à retarder encore les débats sur la taxation de la matière première, comme il l'a fait déjà, pour les petitions des catholiques.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne ont eu une entrevue avec M. de Remusat au sujet de la politique commerciale de la France.

On dit que Senor Olosaga a déclaré que si les droits de douane étaient perçus contrairement aux traites qui finissent en 1877, l'Espagne se verra obligée d'user de représailles.

Le *Constitutionel* nous annonce l'entrée en religion de l'Infante Marie-Beatrice d'Este, sœur de madame la comtesse de Chambord, femme de l'Infant don Juan de Bourbon et mère du duc de Madrid. La princesse est donc encore en puissance de mari, il lui a fallu attendre trois ans, les dispenses nécessaires pour prendre l'habit des Ursulines.

ITALIE.

M. Fournier, nouveau Ministre Français, est arrivé à Rome.

La Chambre des Députés a approuvé le projet financier du Ministre Sella et s'est ajournée au 15 avril.

CHINE.

Il règne des souffrances horribles dans les districts inondés près de Tien Tsin. Bon nombre de personnes meurent chaque jour.

Une conspiration des indigènes de Manilla en vue d'une revolte et d'un massacre général des Européens, a été accidentellement decouverte à temps pour en prévenir l'exécution. Les prisons sont remplies de personnes suspectes. Tout insurgé fait prisonnier a été passé à la baïonnette ou fusillé.

ARPENTAGE DES TERRES

DE

MANITOBA.

Le soussigné ne paiera aucun ordre donné sur lui pour des affaires d'Arpentage. Toute personne est averti de n'accepter aucun ordre en paiement de gages ou effets. Dans le cas où ce genre de paiement pourrait être avantageux pour le service des Arpenteurs, on pourra faire antérieurement un arrangement spécial avec le soussigné.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpenteurs.

Avril 10, 1872. j-n-o

BUREAU DU SECRETAIRE PROVINCIAL,
Winnipeg, 2 Avril, 1872.

AVIS PUBLIC.

Avis Public est par le présent donné que des

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ont été ouverts dans les différents Comtés pour la réception et

L'ENREGISTREMENT DES ACTES.

Toutes personnes y intéressées devront en prendre connaissance.

THOMAS HOWARD,
Pour le Secrétaire Provincial.

AUX

Chasseurs, Traiteurs, etc.

"Tue-Douleurs"

DE

Perry Davis.

MESSIEURS "PERRY DAVIS ET FILS," ont nommé le Dr. C. J. Bird, "Salle de Pharmacie," Winnipeg, pour être leur SEUL AGENT, pour Manitoba et le NORD-OUEST.—Les TRAITEURS et autres COMMERÇANTS pourront s'équipper à aussi bon marché que possible.

Par boite de deux douzaines,
Ou en plus grand quantité.

—AUSSI—

Baume a Poumons d'Allen.
PILLULES DU DR. HERRICK.
Emplatres de Galbanum
DU
DR. HERRICK.
Poudre conditionnees
D'Harvells,

Chez PERRY DAVIS ET FILS, Montréal.
"SALLE DE PHARMACIE," Winnipeg.
aa.

Graines Fraiches

POUR

JARDINS.

A VENDRE CHEZ
W. G. FONSECA,
j-n-o. Pointe Douglas

Des Graines de Jardin
Venant d'arriver par
L'EXPRESS
Pour la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Sont actuellement en vente à Fort Garry, des prix extrêmement moderes.

Fort Garry 10 avril, 1872. n-

J. & G. D. McVICAR & CIE.

POINTE DOUGLAS.

ONT l'honneur d'informer le Public de Winnipeg et des environs qu'ils ont en mains toutes espèces d'Instruments d'Agriculture,

Faucheuses et Moissonneuses
COMBINEES,
Faucheuses simples,
Moulins à battre,
Rateaux,
Charrues,
Herses,
Cultivateurs,
Charrues à casser la terre,
Moulins à Beurre,
Fourches de toutes variétés.

Ils sont aussi agents pour les

Moulins a coudre (Wanzer).

Ainsi que les

Orgues et Melodions

DE

Bell et Cie., de Guelph, Ontario.

Ils ont aussi reçu un assortiment des plus complets de toutes sortes de

Grains de semence
GRAINES DE JARDINS,
(RÉCOLTE DE 1871.)

Le tout à des prix excessivement modérés.

J. ET G. D. McVICAR ET CIE.,
j-n-o. Marchands à Commission.

AVIS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES

Faites en doubles et marquées sur l'enveloppe

"Soumissions pour Provisions"

Seront reçues par l'Officier Pourvoyeur à

Fort Garry

JUSQU'A SAMEDI MIDI,
LE 20 COURANT,

De toutes personnes désirant contracter, pour le tout ou pour une partie des articles ci-après énumérés, suivant qu'il sera nécessaire pour les troupes stationnées au Fort Garry, au Fort de Pierre, à Pembina et pour tout autre détachement; depuis le 1er Mai prochain jusqu'au 30 Avril 1873, ou pour un temps plus court, dans le cas où le service des troupes serait discontinué.

Bœuf et Mouton frais, par livre.
Porc salé, (1er mess) par quart ou demi quart.
Pommes de terre, par minot de 60 lbs.
Farine première qualité, par 100 lbs.
Caffé, moulu dans la Province, meilleure qualité de Java, par lbs.
Thé, meilleur Congou, par lbs.
Sucre blanc écrasé, par lbs.
Sel du pays meilleure qualité, par lbs.
Poivre noir moulu, par lbs.
Bois de chauffage, par corde.
Huile de charbon, qualité la plus pure (brulant sans causer de mauvaise odeur,) par Gallon.
Foin, par 100 lbs.
Paille d'avoine et de blé, par 100 lbs.
Son, par 100 lbs.
Avoine, par minot de 34 lbs.
Orge, par minot de 48 lbs.

Toute information au sujet des contracts et de la forme des soumissions peut être obtenu de l'OFFICIER POURVOYEUR A FORT GARRY. Des échantillons de tous les articles, à l'exception du Bœuf, du Porc, des Pommes de terres, du Bois et du Fourage devront accompagner les soumissions. Les noms de deux personnes responsables consentant à se porter cautions, pour l'exécution fidèle du contrat, devront être inscrits dans les soumissions. On ne s'oblige pas à accepter la plus basse, ni même aucune des soumissions.

A PEEBLES,
Major, Officier Pourvoyeur.

Fort Garry, 8 Avril, 1872. 2f.

J.&G.D. McVICAR & CIE.

POINTE DOUGLAS.

ONT l'honneur d'informer le Public de Winnipeg et des environs qu'ils ont en mains toutes espèces d'Instruments d'Agriculture,

Faucheuses et Moissonneuses

COMBINEES,

Faucheuses simples,
Moulins à battre,
Rateaux,
Charrues,
Herses,
Cultivateurs,
Charrues à casser la terre,
Moulins à Beurre,
Fourches de toutes variétés.

Ils sont aussi agents pour les

Moulins a coudre (Wanzer).

Ainsi que les

Orgues et Melodions

DE

Bell et Cie., de Guelph, Ontario.

Ils ont aussi reçu un assortiment des plus complets de toutes sortes de

Grains de semence

GRAINES DE JARDINS,

(RÉCOLTE DE 1871.)

Le tout à des prix excessivement modérés.

J. ET G. D. McVICAR ET CIE.,
j-n-o. Marchands à Commission.

COSGROVE & LENNON.

Au Salon Rouge.

"RED SALOON."

Vins et liqueurs de choix.

12 Juin, 1871. 6-m

JAMBONS!
ÉPAULES!
LARD!

UN lot choisi de JAMBONS PREPARES AU SUCRE, D'EPAULES, ainsi qu'une grande quantité de LARD viennent d'être reçus par le "Selkirk," et sont offerts en vente au débarcadère du "Selkirk."

Ces marchandises ont été légèrement mouillés, et seront vendues à des prix extrêmement réduits.

HILL, GRIGGS ET CIE.

TERRES DES ÉCOLES.

A UNE réunion de la 18e division ou arrondissement tenue le 14 du courant et dont avis avait été duement donné, A. Logan écr. fut élu President et W. G. Fonseca écr. secrétaire.

Il fut résolu à l'unanimité que la 18e division aurait besoin de 12 sections de terrain lesquelles formeront un carré autant que possible, et qui sera borné à l'Ouest par la ligne Est du claim de la Paroisse St, James, au Sud et à l'Est par la ligne d'arrière des lots de l'arpentage actuel, et borné au Nord par une ligne tirée de telle manière qu'elle renfermera les 12 sections réclamées.

Il fût aussi résolu que le secrétaire reçoive instructions de mettre à exécution l'objet de l'assemblée.

(Signé), W. G. FONSECA,
3f. Secrétaire.

RESERVE DES METIS.

JE donne avis que j'ai pris, comme ma réserve de métis une certaine etendu de terre située à l'extrémité sud des douze chaines de terre que je possède déjà dans la paroisse de Ste François-Xavier. La largeur et la longeur de ma réserve étant les mêmes que celle de ma terre actuelle;

Je donne avis que j'ai pris et réclamé le 13 juillet 1870 douze chaines de terre aboutissant sur la rivière aux-ilets-de-bois et bornées à l'est par l'ancien chemin des hivernants et sur la rive gauche de la dite rivière.

De plus, à la même date, j'ai pris et réclamé douze autres chaines de terre situées à 3 milles en haut de la traverse de la même rivière et sur le même côte de la rivière.

PIERRE FALCON.

St. François-Xavier, 10 Janvier, 1872. 3f.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

AUX ENTREPRENEURS.

AVIS est par le présent donné que des soumissions sont demandees pour la construction de

Batisses pour les Immigrants A FORT GARRY.

On pourra voir les plans et spécifications au bureau du soussigné le 16 Avril courant ou les jours suivants.

JAMES McKAY,
Surintendant du Chemin du Lac des Bois.

Fort Garry, 1er avril, 1872.

AVIS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES

Faites en doubles et marquées sur l'enveloppe

"Soumissions pour Provisions"

Seront reçues par l'Officier Pourvoyeur à

Fort Garry

JUSQU'A SAMEDI MIDI,
LE 20 COURANT,

De toutes personnes désirant contracter, pour le tout ou pour une partie des articles ci-après énumérés, suivant qu'il sera nécessaire pour les troupes stationnées au Fort Garry, au Fort de Pierre, à Pembina et pour tout autre détachement; depuis le 1er Mai prochain jusqu'au 30 Avril 1873, ou pour un temps plus court, dans le cas où le service des troupes serait discontinué.

Bœuf et Mouton frais, par livre.
Porc salé, (1er mess) par q art ou demi quart.
Pommes de terre, par minot de 60 lbs.
Farine première qualité, par 100 lbs.
Caffé, moulu dans la Province, meilleure qualité de Java, par lbs.
Thé, meilleur Congou, par lbs.
Sucre blanc écrasé, par lbs.
Sel du pays meilleure qualité, par lbs.
Poivre noir moulu, par lbs.
Bois de chauffage, par corde.
Huile de charbon, qualité la plus pure (brulant sans causer de mauvaise odeur,) par Gallon.
Foin, par 100 lbs.
Paille d'avoine et de blé, par 100 lbs.
Son, par 100 lbs.
Avoine, par minot de 34 lbs.
Orge, par minot de 48 lbs.

Toute information au sujet des contracts et de la forme des soumissions peut être obtenu de l'OFFICIER POURVOYEUR A FORT GARRY. Des échantillons de tous les articles, à l'exception du Bœuf, du Porc, des Pommes de terres, du Bois et du Fourage devront accompagner les soumissions. Les noms de deux personnes responsables consentant à se porter cautions, pour l'exécution fidèle du contrat, devront être inscrits dans les soumissions. On ne s'oblige pas à accepter la plus basse, ni même aucune des soumissions.

A. PEEBLES,
Major, Officier Pourvoyeur.

Fort Garry, 8 Avril, 1872. 2f.

Graines Fraiches

POUR

JARDINS.

A VENDRE CHEZ
W. G. FONSECA,
j-n-o. Pointe Douglas

Des Graines de Jardin

Venant d'arriver par

L'EXPRESS

Pour la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Sont actuellement en vente à Fort Garry, à des prix extrêmement moderés.

Fort Garry, 10 avril, 1872. j-n-o.

BLÉ DE SEMENCE.

TOUTES les personnes à qui la Compagnie de la Baie d'Hudson a fourni du BLE DE SEMENCE, ET DES SACS, dans le printemps de 1869, sont par le présent requises de rapporter, au Fort de la Compagnie le plus proche de leur résidence, la quantite de blé qu'elles sont convenues de remettre lors de la reception.

JOHN H. McTAVISH.

Fort Garry, 14 Dec. 1871. 3f.

EXTRAIT

Des Minutes du Conseil tenu à l'Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, Jeudi, le 7 Mars, A. D. 1872.

La question de considérer s'il est à propos d'adopter des reglements plus definis pour l'octroi des licences pour la vente des liqueurs enivrantes, etant mise devant le Conseil, il est jugé opportun d'adopter les Réglements suivants:—

Dorénavant, toutes licences, excepté les licences en gros, ne seront octroyées qu'annuellement, du premier jour de Décembre de chaque année.

Les demandes de licence ne seront reçues que lorsqu'elles seront faites le où avant le 1er Novembre précédent.

Immédiatement après le dit 1er Novembre, des listes des applicants de chaque paroisse seront préparées, et une liste contenant les noms des applicants de chaque paroisse. avec un avis du jour où les demandes seront prises en considération, et où il en sera disposé finalement, sera affichée aux portes d'au moins une des Eglise dans chaque paroisse d'où telles demandes auront été reçues.

Immédiatement après le premier Décembre de chaque année, des listes imprimées contenant les noms de ceux qui auront obtenu leur licences, seront affichées de la même manière dans chaque paroisse; aux dites listes sera annexé un avis que qu'il sera strictement défendu à toutes personne non incluses dans telles listes de vendre des liqueurs enivrantes, et que toute infraction à la loi sera rigoureusement punie; et qu'une copie de cette minute sera publiée dans les journaux pour l'information du pays.

SEDLEY BLANCHARD,
Greffier du Conseil Exécutif.

AUX

Chasseurs, Traiteurs, etc.

"Tue-Douleurs"

DE

Perry Davis.

MESSIEURS "PERRY DAVIS ET FILS," ont nommé le Dr. C. J. Bird, "Salle de Pharmacie," Winnipeg, pour être leur SEUL AGENT, pour Manitoba et le NORD-OUEST.—Les TRAITEURS et autres COMMERÇANTS pourront s'équipper à aussi bon marché que possible.

Par boite de deux douzaines,
Ou en plus grand quantité.

—AUSSI—

Baume a Poumons d'Allen.
PILLULES DU DR. HERRICK.
Emplatres de Galbanum
DU
DR. HERRICK.
Poudre conditionnees
D'Harvells,

Chez PERRY DAVIS ET FILS, Montréal.
"SALLE DE PHARMACIE," Winnipeg.
aa.

M. R. Bellefeuille.

DESIRE informer le public qu'il a fait des ameliorations à sa boutique de tanneu. À St. Norbert, et qu'il est prêt à satisfaire avec promptitude et le plus grand soin, ceux qui voudront lui donner des commandes. Le cuir qui sort de son établissement est de première qualité.

AVIS.

Toutes les personnes endettés envers la ci-devant Société de "Bannatyne et Begg" sont priés de payer immédiatement. Autrement, des procédés legaux seront pris par le soussigné à qui toutes dettes doivent être payées.

A. G. B. BANNATYNE.

Winnipeg, 3 Novembre, 1871.

SAMUEL EOLWER

WINNIPEG,

Courtier de Douane, Notaire, agent général de terres, etc., etc.

M. Fowler espère, par l'attention avec laquelle il s'acquittera des affaires qu'on voudra bien lui confier, mériter le patronage du public mercantile de Manitoba.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. aa

Arpentage des Terres

DANS

MANITOBA.

CEUX qui voudront trouver de l'emploi dans les arpentages ou qui auront des chevaux et charettes à louer aux apenteurs pourront s'adresser au soussigné.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpentages

Winnipeg, 30 Mars, 1872. j-n-o.

CANADA } DANS LA COUR
PROV. DE MANITOBA. } GENERALE.

ERASTUS S. EDGERTON, Banquier, de la cité de St. Paul, dans l'etat de Minnesota, un des Etats-Unis d'Amérique.

Demandeur,

vs.

RYDER LARSEN, Commerçant de Winnipeg, dans le comté de Selkirk, Province de Manitoba.

ATTENDU que le Demandeur a intenté une action contre le Defendeur, dans la Cour Génerale de cette Province, pour le recouvrement d'une réclamation hypothécaire; et attendu qu'il appert par le retour de Joseph Crowson, huissier, pour le comté de Selkirk, que le dit Ryder Larsen, le Défendeur, a laissé son domicile en la Province de Manitoba et ne peut être trouvé en la dite Province; le dit Ryder Larsen est par le présent notifié de comparaitre dans la Cour Génerale de cette Province, à Winnipeg, dans l'espace d'un mois après la première insertion du présent avis, pour répondre à la demande du dit Demandeur, et à défaut par le Défendeur de comparaitre dans le délai susdit, le Demandeur procédera *ex parte*, à la preuve et jugement.

ROYAL ET DUBUC,
Avocats du Demandeur.

Winnipeg, 6 avril, 1872. 1m.

PAIN! PAIN!

JE désire informer les citoyens de Winnipeg et des environs que j'ai ouvert une boulangerie dans la batisse McDermot, en arrière du BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS, et je suis prêt à fournir du pain de première qualité.

Le pain sera livré régulièrement dans toutes les parties de la ville à tous ceux qui enverront leurs ordres, au prix de DOUZE sous par pain de deux livres. Je pourrai aussi confectionner toutes sortes de gâteaux et biscuit.

JOHN HACKETT.

Wm. Chambers

ARMURIER,

VILLE DE WINNIPEG.

ARMES A FEU A VENDRE.

Réparations de toute sorte exécutées sous le plus court delai et à des prix raisonables.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. 1-aa

Librairie Catholique

DU

"METIS."

On trouvera au bureau du *Métis* un assortiment varié de papeterie.

PAPIER A LETTRE,
ENVELOPPES,
PLUMLS,
CRAYONS,
ENCRIERS,
LIVRES D'ÉCOLE,
OBJETS DE PIÉTE,
MÉDAILLES,
CHAPELETS,
CUCIFIX,
CROIX,
IMAGES RELIGIEUSES,
ETC., ETC., ETC.

LES personnes qui ont besoin d'aucun des articles ci-dessus enumerés sont invitées à visiter la librairie catholique du METIS, où elles auront l'occasion de satisfaire pleinement leur goût.

Les prix sont moderes.

Les Bureaux du *Métis* sont situés à Winnipeg, à l'étage superieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson.

IMPRESSIONS!

IMPRESSIONS!

——ooo——

On exécute à l'imprimerie du

"Metis."

Des impressions de toutes sortes telles que

BLANCS DE COUR

POUR

AVOCATS,
GREFFIERS,
NOTAIRES.

——ooo——

Factums,

ROLES D'EVALUATION,
Listes Alphabetiques.

——ooo——

BLANC DE COMPTES,
Cartes d'affaires,
Circulaires,
LETTRES FUNERAIRES.

——ooo——

CARTES

DE VISITES,
D'ADRESSES,
DE COMMERCE,
ETC., ETC.

——ooo——

PROGRAMMES,

——ooo——

AFFICHES

——ooo——

LIVRES,
BROCHURES.

——ooo——

LA variété et le nombre de caractère que possède l'établissement nous permettent d'exécuter les impressions qui nous seront confiees, de manière à satifaire les goûts les plus difficiles, et sous le plus court délai.

Winnipeg, 10 Avril, 1871.